

Natur'Aube

AGRICULTURE | CHASSE | EAU | FORÊT

Votre revue sur la *biodiversité auboise* **n°2** Juillet 2022

.p5
CIRCUITS
COURTS

.p8
VIGNOBLE
& BIODIVERSITÉ

.p10
LA FORCE DES
TERRITOIRES
AUBOIS

.p14
QUAND LA
BIODIVERSITÉ
S'ENRICHIT

.p18
LA BIOMASSE
FORESTIÈRE

.p20
LA RIPISYLVE



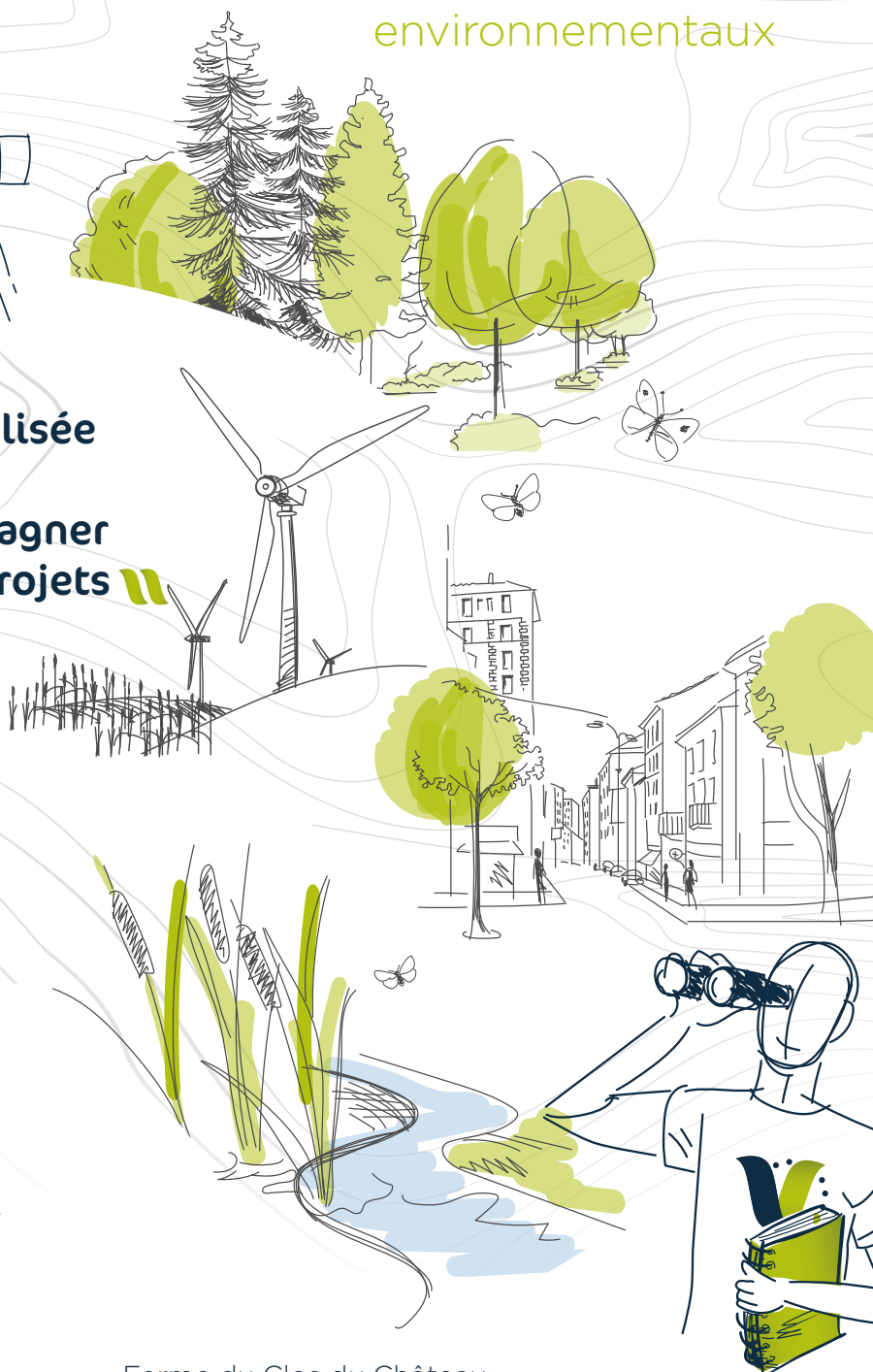


INGÉNIERIE ENVIRONNEMENTALE

UN ACCOMPAGNEMENT
LOCAL DE QUALITÉ
répondant à vos besoins
environnementaux



Une équipe spécialisée
et volontaire
pour vous accompagner
et accomplir vos projets



Ferme du Clos du Château
10220 GERAUDOT
Tél. 07 66 31 14 57
Email : V.natura@vnatura.org

Edito

5

**CIRCUITS
COURTS**

10

**LA FORCE DES
TERRITOIRES
AUBOIS**

13

**SYNDICAT
DEPART**

17

TÉMOIGNAGE

20

LA RIPISYLVE

22

**LA RECETTE
DU CHEF**

8

**VIGNOBLE
& BIODIVERSITÉ**

11

LE CHANVRE

14

**QUAND LA
BIODIVERSITÉ
S'ENRICHIT**

18

**LA BIOMASSE
FORESTIÈRE**

N

Nous sommes ravis de vous proposer ce second numéro de Natur'Aube, dédié à la préservation de la biodiversité auboise.

Dans ce numéro, nous réunissons quelques exemples qui reflètent notre action en sa faveur. Ainsi, nous faisons un focus sur les circuits courts, qui ne sont pas que créateurs d'une meilleure valorisation des produits locaux. Ils participent aussi au développement de nouvelles activités, qui maillent le territoire, sont utiles à la biodiversité et contribuent favorablement au bilan carbone.

Nous vous rappelons aussi que notre département a la chance de pouvoir compter sur des structures fortes, fédératrices et s'appuyant sur des compétences pointues. Nous illustrons cette conviction avec quelques reportages :

- une viticulture auboise toujours en quête de progrès,
- le chanvre, une plante qui place notre département au cœur d'une dynamique européenne,
- le travail insoupçonné de suivi des espèces sauvages, qui permet de valider de belles surprises,
- la biomasse forestière, une richesse locale dont la valorisation présente de multiples atouts,
- la ripisylve, qui longe nos cours d'eau et demande la réactivation d'un entretien plus soutenu.

Avant son départ pour les Côtes d'Armor, le Préfet Stéphane Rouvé nous a accordé une interview pour faire le point sur le dossier de la Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise.

Et pour terminer avec de belles saveurs, un chef de cuisine vous propose une recette qui met en valeur les produits locaux.

Ces différents sujets évoquent aussi un autre défi, celui du changement climatique, qui n'est pas sans impact sur la biodiversité. Il nous incite à l'intégrer dans nos réflexions et à mobiliser toute notre ingéniosité et notre capacité à s'engager ensemble dans des schémas directeurs. ●

Bonne lecture

Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture de l'Aube
Nicolas Juillet, président du Syndicat des Eaux de l'Aube SDDEA
Didier Marteau, président du Groupement Forestier Champenois
Claude Mercuzot, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube

MAGAZINE D'INFORMATION ÉDITÉ PAR
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUBE
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'AUBE
ORGANISMES DE LA FORÊT PRIVÉE
SYNDICAT DES EAUX DE L'AUBE SDDEA

Directeur de publication : **CA10 - FDC10 - FP10 - SDDEA**
Comité de Rédaction : **François NOEL**
Conception : **Grana Communication**
Impression : **Rotochampagne**
Tirage : **43 000 exemplaires**

Crédits Photos : FDC 10, Adobe Stock, François NOEL,
Chambre d'agriculture 10, Groupement Forestier Champenois,
SDDEA, Chanvrière et GDV Aube

PÔLE GESTION GROUPEMENT CHAMPENOIS

www.groupelementchampenois.fr



- Des parcelles à retrouver ?
- Des arbres à vendre ?

Nos appels d'offres, vous garantissent le meilleur prix dans des conditions sécurisées !

- Vous voulez planter du peuplier dont les cours sont en forte progression ?
- Vous voulez faire gérer votre bois, votre forêt ?

Les cours du
chêne ont été
multipliés par 2,5
en 6 ans.
**Un seul arbre
peut valoir
3000€**

Contactez-nous !



Maison de la Forêt Privée et du Bois
ZAC de l'Ecluse des Marots
10800 Saint-Thibault
03 25 72 33 77



- **La loi française vous rend responsable** de chacun de vos arbres. Vous répondez des dégâts qu'ils peuvent occasionner aux biens d'autrui, mais aussi aux personnes.

Souscrire une assurance responsabilité civile y compris dans les petites parcelles est impératif !

- **Assurer votre forêt et votre capital !**
À partir de 15€/ha/an, la garantie d'un coup de vent ne vous fera pas perdre beaucoup d'argent !

**La
tranquillité
à bas prix
1,5€ /ha/an
environ**

PÔLE SYNDICAL FRANSYLVA AUBE

Syndicat des Propriétaires Forestiers



Circuits courts

DE MULTIPLES ENJEUX POUR LES TERRITOIRES AUBOIS

Les circuits courts mettent en relation directe et sur un même territoire les producteurs avec les consommateurs. Cela contribue à maintenir un tissu d'acteurs soucieux de qualité participant à la préservation voire à l'enrichissement de la biodiversité. Petit tour d'horizon.



*Sympetrum à nervures rouges
(Sympetrum fonscolombii)*

Sur notre département, nous avons toujours eu la chance de disposer d'eau en quantité suffisante pour assurer nos besoins. Aujourd'hui, ce paradigme évolue à la faveur des évolutions climatiques et de l'amélioration des connaissances en matière de qualité nécessaires des eaux destinées à la consommation humaine.

Fort de ces constats, le SDDEA se mobilise au travers de la réalisation de schémas directeurs d'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire pour assurer aux habitants une eau de qualité, en quantité suffisante en tout point et à tout moment.

**Assurer
une eau de
qualité, en
quantité
suffisante**

**Le SDDEA
et l'eau potable c'est :**
18 Mm³ d'eau
mis en distribution par an

Près de
**269 750
habitants**
sur 372 communes
167 captages d'eau potable
160 réservoirs semi-enterrés et
76 tours (source COPE)

**3 921 km
de réseau**



Champ captant de Sainte-Maure

Ces réflexions mobilisent fortement les élus qui sont face à des choix d'investissements importants pour l'avenir, mais également les partenaires usagers des surfaces de bassin versant contribuant à l'alimentation de nos nappes d'eau.

Nos ressources en eau sont notre capital commun, il nous appartient collectivement de veiller sur elles et de les protéger pour sécuriser notre qualité de vie et le développement de notre territoire. ●



* Circuits courts

Au cœur d'une stratégie départementale

Créateurs de valeur ajoutée économique sur les exploitations agricoles, les circuits courts participent à maintenir voire enrichir la biodiversité auboise. Ils contribuent à une diversification des productions générant de nouvelles cultures, de nouveaux élevages, de nouvelles productions fruitières, etc. Ils incitent les producteurs à s'inscrire dans des démarches de progrès vertueuses, intégrant des exigences en termes de biodiversité.

**Démarches
de progrès
vertueuses**

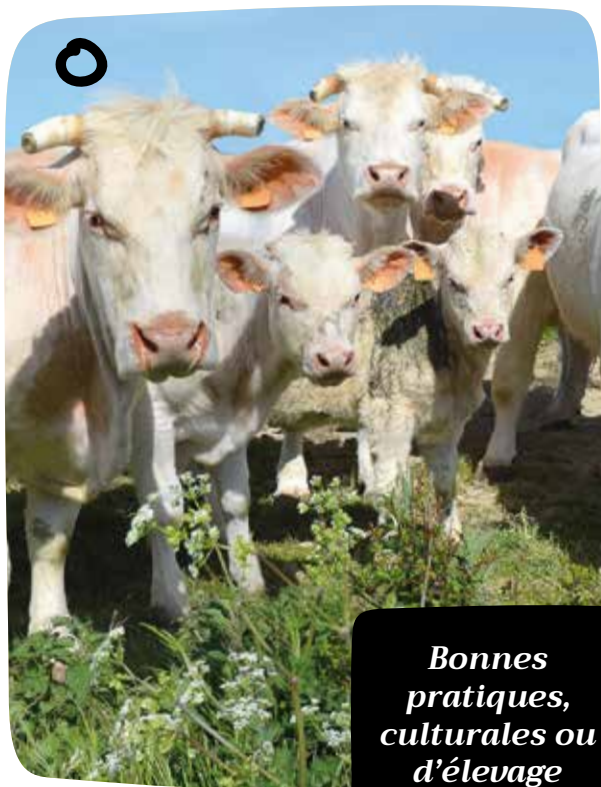
Cette source d'alimentation saine et de proximité est au cœur d'une stratégie de développement départementale, le Projet Alimentaire Territorial (PAT), dont la Chambre d'agriculture est partenaire. Par exemple, avec la rénovation de l'abattoir départemental, il apporte de nouvelles perspectives aux élevages, qui contribuent au maintien ou la création de prairies ou de productions fourragères. Celles-ci diversifient les assolements et apportent des réservoirs de biodiversité. Les circuits courts s'accompagnent aussi de réponses en termes de qualité s'appuyant sur de bonnes pratiques, culturelles ou d'élevage.

Les circuits courts dans l'Aube

250
producteurs
identifiés

30
exploitations
labellisées Bienvenue à la Ferme

Près de 10% des exploitations
impliquées dans des circuits courts
(hors viticulture)



**Bonnes
pratiques,
culturelles ou
d'élevage**

Le gibier : diététique, savoureux et utile

Depuis la nuit des temps la chasse est une source d'alimentation. Aujourd'hui elle offre une valorisation utile de son produit aux intérêts multiples : elle a toute sa place dans la gastronomie, elle crée du lien entre les chasseurs et les consommateurs, et elle ravit les papilles de nombreux amateurs. L'importance des prélèvements, notamment de grand gibier dans le cadre de la régulation des espèces de la faune sauvage pour le maintien de la biodiversité, apporte sur notre département de belles quantités de viande.

Leur consommation s'inscrit ainsi dans une approche raisonnée, durable et bénéfique aux équilibres locaux... Mais aussi diététique !



Elle est riche en protéines variées et en sels minéraux, (magnésium, fer, phosphore, potassium...).

Elle contient peu de sodium et sa teneur en lipides, en majorité d'acides gras mono ou poly insaturés favorables au système cardiovasculaire, est moins élevée. Pour garantir son authenticité les chasseurs ont créé la marque "Gibier de chasse – Chasseurs de France".

**4 magasins
"circuits courts"**
de producteurs

1 Drive fermier
(3^{ème} de France,
29 producteurs)



Biomasse forestière : une ressource énergétique à nos pieds

Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre planète. La première de nos préoccupations repose sur nos comportements énergétiques en évitant l'utilisation de matériaux fossiles ultra polluants souvent transportés sur les milliers de kilomètres avec un bilan carbone désastreux. Les solutions existent au pied de chez nous et leurs mises en œuvre sont simples et rapides pour accéder immédiatement à cette richesse. En effet les bois de nos forêts font partie des solutions qui présentent bien des avantages : des circuits très courts, une matière première renouvelable, un piège à carbone et des prix encore très bas.

Cette solution énergétique séduisante (plaquettes, bûches, ...) doit s'imposer comme une évidence, notamment dans le contexte géopolitique actuel ! C'est un dossier pour lequel le Groupement Forestier Champenois travaille ardemment afin de contribuer à un essor massif et rapide de cette filière. ●



***Le bois,
solution
énergétique
séduisante***

Le Projet Alimentaire Territorial

Le Conseil départemental en partenariat avec l'Etat et la Chambre d'agriculture a lancé en 2021 un Projet Alimentaire Territorial. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Il réunit un ensemble d'initiatives locales coordonnées qui vise à développer un système alimentaire territorial et structuré rapprochant les acteurs impliqués pour assurer une alimentation locale, durable et saine. Il cible une production agroécologique bénéfique pour la biodiversité et répondant, par sa relocalisation, à la réduction du gaspillage et à l'amélioration du bilan carbone.

Son axe principal vise la structuration de l'offre alimentaire et le développement des circuits courts dans notre département (producteurs, productions diversifiées, volumes commercialisés, emplois créés, etc.) Par exemple il complète la charte de la restauration scolaire et la plateforme d'approvisionnement des 25 collèges publics de l'Aube en produits de proximité, déjà mise en place par le Conseil Départemental. ●

***25 collèges
de l'Aube approvisionnés
en produits de proximité***





Vignoble & biodiversité

La vigne côtoie des milieux très variés qui font sa beauté et avec lesquels elle interagit.

UNE HARMONIE AUX ENJEUX MAJEURS



Le vignoble aubois et sa biodiversité sont au cœur d'enjeux majeurs : Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Le prestige de ses vins est indissociable du respect des attentes sociétales et l'attractivité de son territoire en dépend aussi.

La vigne est une monoculture aux enjeux économiques très importants en Champagne. Elle est implantée pour un minimum de 30 années.

Elle côtoie des milieux très variés, forêts, rivières, etc. qui font sa beauté. Elle est surtout un bien commun dont l'appellation prestigieuse impose des devoirs pour assurer une valorisation durable.

Les acteurs viticoles champenois l'ont bien compris. Ils savent que la biodiversité est un trésor à préserver. Cela passe par une quête incessante de connaissances, de démarches de progrès, et par beaucoup d'innovations dans les pratiques.



Le développement de l'agroforesterie est une piste étudiée pour créer des refuges de biodiversité à proximité et dans les vignes

Au cœur de défis techniques

Les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture et le Groupement de Développement Viticole de l'Aube, 150 adhérents pour 1 135ha, sont au cœur de ces défis. Ainsi, ils participent à la plantation de haies et au développement de l'agroforesterie, refuge de biodiversité à proximité et dans les vignes. Ils cherchent et apportent des solutions techniques à l'interdiction des herbicides sur les tournières (bords de parcelle) et à l'objectif « 0 herbicide » fixé en 2025 pour la Champagne. Ils testent et conseillent pour l'implantation et la gestion de couverts végétaux dans les inter rangs des vignes, en complément de l'enherbement hivernal.



Cochenille parasitée

Des petites guêpes parasitoïdes pondent dans la cochenille. La cochenille sera tuée lors de l'éclosion des œufs des guêpes. Ces guêpes vivent dans l'environnement naturel et viennent ponctuellement aider le viticulteur.

Des certifications avec des engagements précis et contrôlés

Ils accompagnent et participent à la formation des vignerons et de leurs collaborateurs pour atteindre le cap champenois de 100% de vignes certifiées en 2030 s'appuyant sur des engagements de respect de l'environnement précis et contrôlés par des organismes indépendants. Le GDV de l'Aube compte déjà plus de 80% des surfaces de ses adhérents certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale), bio, Terra Vitis, VDC (Viticulture Durable en Champagne).

L'enherbement naturel

ou l'implantation de couverts végétaux offrent de multiples bienfaits



Contacts

Sébastien Carré

sebastien.carre@aube.chambagri.fr

Mélanie Boucherat

melanie.boucherat@aube.chambagri.fr

✓
8 000 ha
de surface en vigne

se répartissent sur la Côte des Bar,

Villenauxe et Montgueux,

soit 23,5% de la Champagne

Des techniques plus naturelles

Leurs travaux se portent aussi sur les auxiliaires de la vigne tels que les insectes, microorganismes, vers, oiseaux et faune, qui évitent le recours à des intrants ou participent à des équilibres naturels profitables à la vigne. Carabes, coccinelles, oiseaux, vers de terre, abeilles, etc. font l'objet de comptages, de travaux sur leurs rôles bénéfiques et la manière de les valoriser. Par exemple, dans le domaine du biocontrôle - technique utilisant des moyens naturels pour lutter contre les ennemis de la vigne, tous les ans des contrôles de population de typhlodromes sont effectués. Il s'agit de petits acariens, qui vivent naturellement sur la vigne et se nourrissent d'autres acariens responsables de maladies pour la vigne.

La Champagne s'est fixée pour cap d'atteindre 100% de vignes certifiées en 2030

Une dynamique vertueuse

De nombreuses techniques préventives ou alternatives ont été mises au point ou font encore l'objet de travaux pour sélectionner les plus efficaces ou améliorer leur action. Bien souvent leurs performances passent par l'action collective en réunissant le plus possible de vignerons sur un même secteur. Avec d'autres partenaires, le GDV de l'Aube s'emploie à promouvoir et accompagner cette dynamique vertueuse. ●

La force des territoires aubois

DES ORGANISATIONS STRUCTURÉES ET FÉDÉRATRICES

Le département de l'Aube a la chance de présenter des composantes naturelles variées favorables à une biodiversité très riche. Pour relever le défi de sa préservation, il dispose d'un atout majeur : des organisations fortes, structurées et fédératrices.

Plus de 100 km de haies plantées dans la plaine ; des techniques agricoles de conservation des sols innovantes, testées puis diffusées ; la création d'un observatoire de l'eau réunissant les acteurs prêts à s'engager pour préserver quantité et qualité de l'eau ; des peupleraies implantées et entretenues avec des méthodes adaptées aux territoires et dans une approche écologique : telles sont quelques illustrations des initiatives prises par la Chambre d'agriculture, la Fédération des chasseurs, le Syndicat des Eaux et le Groupement Forestier Champenois.

Une source remarquable d'activités

Ces actions sont motivées par le souci de préserver un bel éventail de biodiversité source d'une diversité remarquable d'activités. Car la richesse de notre département repose sur cette variété : ses vastes plaines de la Champagne crayeuse ; ses prairies, forêts et lacs de la Champagne Humide ; ses forêts chapotant le vignoble des coteaux et plateaux du Barrois ; ses deux grands cours d'eau alimentés par de nombreuses rivières.

*Préserver un
bel éventail de
biodiversité*

Une approche partenariale

Pour valoriser durablement cette richesse naturelle, notre département a su se doter d'organisations structurées, fédératrices, expérimentées et reconnues. Leur taille leur permet d'investir et de réunir des compétences capables d'explorer, accompagner et lancer des actions en optimisant leurs chances de réussite grâce à une approche partenariale associant collectivités et acteurs locaux.

Le chanvre

UNE CULTURE MILLÉNAIRE

Plante aux mille vertus, encore trop méconnue, le chanvre est fortement ancré dans l'Aube, berceau de son renouveau depuis la fin du XX^e siècle.



Un Trésor vertueux au cœur d'un nouvel élan

Le chanvre est une culture très ancienne. La France en est recouverte au XIX^{ème} siècle, mais il disparaît presque au XX^{ème} siècle. Dans les années 1960, une centaine d'irréductibles convaincus, principalement des Aubois, poursuivent sa culture sur environ 400 hectares, surtout valorisée dans l'industrie papetière troyenne. Après la fermeture de la dernière usine de papier, les agriculteurs ayant foi en l'avenir du chanvre, se constituent en coopérative et créent en 1973 La Chanvrière de l'Aube, qui devient en 2020 La Chanvrière.

Des atouts agronomiques et un réservoir de biodiversité

La culture du chanvre ne nécessite aucun intrant chimique, ni pesticide, ni OGM. Son système racinaire puise en profondeur (jusqu'à 2,5 m) les nutriments et l'eau dont il a besoin. Il structure les sols et constitue une excellente tête de rotation. C'est un réservoir de biodiversité, grâce à sa hauteur (plus de 3 mètres de haut à maturité) et sa densité, qui offrent un abri à de nombreuses espèces d'insectes, et notamment des prédateurs de ravageurs.

*Tout est
valorisé dans
le chanvre*



Plus de
5000 ha
L'Aube est le
1^{er}
département
producteur
de chanvre en France

Coopération, innovation et recherche

Aux côtés de la Chanvrière, moteur historique de la production de chanvre, aujourd'hui localisée à Saint-Lyé, la société d'innovation privée et plateforme d'ingénierie de projets industriels Fibres Recherche Développement, vise à favoriser l'émergence et le développement d'applications innovantes pour les fibres végétales agricoles issues de biomasse. ●

Une paille aux mille débouchés

Tout se valorise dans le chanvre : sa fibre peut se substituer au coton ou aux matières synthétiques en textile, aux laines minérales en isolation ou encore au plastique dans l'automobile ou les emballages. La chènevotte (intérieur de la paille) sert à la production du béton de chanvre : une invention auboise des années 1980. Matériau constructif innovant, il offre des économies de chauffage significatives et un stockage de carbone important. Les poussières de chanvre, issues du processus de transformation, appelées fines, sont un accélérateur de compostage et s'utilisent également en biomasse énergie.

Graine, fleur et feuille : tout se valorise dans le chanvre

La graine de chanvre (chènevis) s'utilise en alimentation humaine et animale, sous forme entière, d'huile ou de protéines. Ses teneurs en acides aminés, en minéraux et en oligo-éléments sont très prisées pour les compléments alimentaires. Les secteurs de la cosmétique et du bien-être valorisent les composés de sa fleur et de sa feuille, et son huile est reconnue pour ses pouvoirs hydratants, ainsi que ses propriétés anti-inflammatoires et cicatrisantes.

660
coopérateurs

plus de

11 000 hectares,
70 000
tonnes de paille
transformées

(objectif 100 000 T d'ici 4-5 ans)

la Chanvrière est la
1^{re} unité de transformation
de chanvre en Europe : elle produit et
transforme 1/2 du chanvre français et
1/4 du chanvre européen



Le Pôle européen du chanvre l'Aube au cœur d'une dynamique européenne

Grâce à la mobilisation d'acteurs clés de la filière chanvre, le Pôle européen du chanvre a pour ambition de faire de cette plante un levier de transition écologique, économique et sociétale pour notre territoire et d'en faire la référence en Europe de l'économie du chanvre. Son rôle : fédérer, animer et faire rayonner l'écosystème chanvre, développer des marchés d'avenir et accélérer le développement des transformations industrielles du chanvre sur le territoire, en faisant le pari de la coopération entre les acteurs. Le projet est activement soutenu par l'Union européenne, Troyes Champagne Métropole, les Départements de l'Aube et de la Haute-Marne, ainsi que par la Région Grand Est. ●



Union Européenne
Fédération européenne des producteurs de chanvre
L'Europe chanvre 2020-2025

Syndicat DEPART

LA NATURE ET LE PAYSAGE AU CŒUR DES RÉFLEXIONS D'AMÉNAGEMENT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique qui fait la part belle à l'environnement. Le Syndicat DEPART a adopté le sien en 2020. Il réunit 9 intercommunalités autour d'un projet de territoire à l'horizon 2035.

Le SCoT du Syndicat DEPART est une véritable feuille de route établie pour 15 ans. Il vise à préserver et valoriser les spécificités des territoires de l'Aube, de la plaine d'Arcis à la Côte des Bar, du Pays d'Othe-Armance aux forêts et lacs d'Orient, en passant par le bassin troyen.

Un guide de lecture de notre environnement

Maintenir la diversité de nos paysages, c'est savoir identifier puis préserver ce qui fait l'authenticité mais aussi l'attractivité de notre cadre de vie : des villages-rues de Champagne crayeuse aux hameaux et fermes isolées de Champagne humide ou bourgs vigneron du Barrois. Châteaux, corps de fermes, pigeonniers et lavoirs, points de vue remarquables, vergers, alignements d'arbres... ou encore la palette des teintes et des matériaux propres à nos terroirs (pierre, bois, terre cuite...) forment le patrimoine et construisent l'identité de nos communes. Ils sont un guide de lecture de notre environnement, à entretenir et à protéger.

Protéger et conforter la « trame verte et bleue »

Autre enjeu du SCoT : protéger et conforter la « trame verte et bleue ». Ce maillage de continuités écologiques permet aux espèces de se déplacer d'un réservoir de biodiversité à l'autre en empruntant haies, bosquets ou ripisylves au sein des espaces agricoles. Cette trame végétale

est d'ailleurs « multifonctions » ! Elle cumule les avantages, et permet de développer les liaisons douces (vélo-voies, circuits de randonnées...), de préserver des zones tampons en cas d'inondation mais aussi d'offrir des espaces de fraîcheur à l'intérieur des espaces urbanisés.

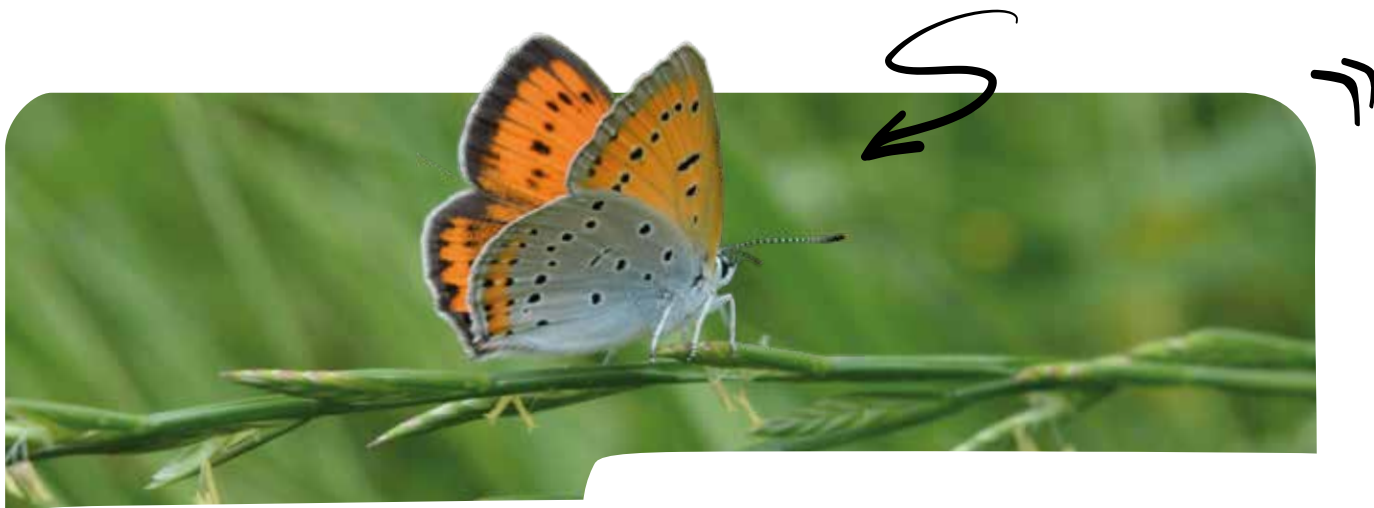
Préserver l'eau dans les projets d'urbanisme

Enfin, dans un contexte de changement climatique, le SCoT met en avant l'importance de protéger la ressource en eau et de prendre en compte les milieux humides pour leur rôle d'éponge naturelle (régulation des eaux, épuration, prévention des crues). La présence de l'eau peut également être un atout dans les projets d'urbanisme en s'intégrant aux aménagements paysagers et en limitant l'imperméabilisation des sols, grâce à une part suffisante de végétation ou des revêtements plus verts. Suivi des Plans Locaux d'Urbanisme, fiches-outils paysage, études trame verte et bleue, guide de plantation, conseils techniques pour la prise en compte du risque inondation... sont autant d'actions menées par le Syndicat DEPART pour atteindre les objectifs du SCoT des Territoires de l'Aube. ●



Le SCoT du Syndicat DEPART c'est
9 intercommunalités
352 communes
255 000 habitants
 réunis autour d'un projet de
 territoire à l'horizon 2035





Quand la biodiversité auboise s'enrichit

Lors de leurs multiples
opérations de suivi et
d'observation de la faune
sauvage, les techniciens de la
Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Aube,
FDC 10, découvrent parfois de
nouvelles espèces.
Zoom sur deux belles
surprises.

Études d'impact, suivis des espèces migratrices, études écologiques ou animations et gestions de périmètres protégés, recommandations de préservation de certaines espèces, etc. : à de multiples reprises, soit à la demande d'aménageurs ou de collectivités, soit dans le cadre de sa mission de protection de l'environnement, la FDC 10 veille sur l'évolution des espèces de la faune sauvage auboise.

Cette expertise débouche parfois sur de belles surprises : la découverte de nouvelles espèces.

plus de
80 jours
pour les
diagnostics
écologiques sur
EN



Élanion blanc

Un nouveau petit rapace

L'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*) est un petit rapace blanc, aux allures de faucon et différent des busards de la région. Il a été observé pour la première fois au printemps 2020. Son vol léger et battu (vol en Saint-Esprit), ses rémiges noires et son œil rouge ont permis de l'identifier. Des observations répétées ont été magnifiquement récompensées par la découverte d'un couple, puis de leur nid dans une haie et la présence de 4 jeunes.

Ce 1^{ère} cas de nidification réussie pour cette espèce sur notre département et dans la région Grand Est, s'est poursuivie jusqu'à l'émancipation des jeunes. Un nouvel élanion blanc a de nouveau été observé en août 2021.

plus de
300 jours
pour les études d'impact et suivis
environnementaux sur PS

Nuits chiro
Heures de diagnostics écologiques

Une parade nuptiale acrobatique

Autre découverte, dans le cadre d'un partenariat de suivi écologique et de gestion d'un site accompagnant des aménagements sur le Bassin de l'Armanche : le 1^{er} cas de nidification avérée de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), un oiseau plutôt méridional. L'an dernier, après un premier contact auditif, à sept jours d'intervalle deux individus ont été vus, voletant en faisant des figures acrobatiques typiques d'une parade nuptiale.

En 2021, une nouvelle observation sur la même zone confirme la présence de ce couple. L'un des deux oiseaux observés portant un sac fécal pour évacuer des fientes d'oisillons d'un nid, confirme la présence de poussins.

Ce printemps 2022, lors de nouvelles investigations, pour détecter les nicheurs précoces, un mâle chanteur a de nouveau été entendu.



Petit Rhinolophe



Criquet ensanglanté

Cisticole des joncs

Des compétences très pointues

Pour être incontestables, ces découvertes imposent des compétences, de l'expérience et le respect de protocoles rigoureux. Identifier une espèce, assurer son suivi, appréhender son comportement, son biotope, etc. ne s'improvise pas. De la connaissance des caractéristiques des espèces (physiques, empreintes, chant ou cri, déjections, habitat, etc.) à l'utilisation d'un détecteur d'ultra-sons pour identifier une espèce de chauve-souris grâce à la fréquence spécifique de ses cris, en passant par des observations pendant un temps donné ou sur une distance donnée, etc. Les méthodes d'investigation sont très variées.

La fiabilité, un impératif

Elles doivent être fiables car elles peuvent servir de références pour la définition de mesures de protection (éviter, réduire, compenser des impacts), ou de suivi et de contrôle. Dans ce cas, la connaissance du terrain et de ses acteurs, est aussi déterminante pour la mise en œuvre d'actions efficaces.

D'autres espèces ont été repérées récemment, tel le Cuivré des marais, le Criquet ensanglanté, l'Oenanthe à feuilles de Silaüs, et d'autres.

Contact pour tout projet
Mariane Coquet
Léo Théry



Plus de **15 ans** que les Chambres
d'Agriculture accompagnent les agriculteurs
pour cultiver la **BIODIVERSITÉ**

Ensemble, dynamisons nos territoires

Osons mettre l'agriculture d'excellence en mouvement

Pensons nos territoires de demain **autrement**

Nos trois axes pour répondre aux enjeux et aux spécificités des territoires, grâce à nos experts



Alimentation de proximité

Privilégier l'accès aux produits **LOCAUX**

Renforcer les liens entre **AGRICULTEURS** et **CONSOMMATEURS**



Eau et Biodiversité

Respecter la terre nourricière, la **BIODIVERSITÉ**

Anticiper les **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** avec des solutions
de stockage de l'eau



Énergie et bas carbone

Gérer de façon responsable notre impact sur l'**ENVIRONNEMENT**

Garantir notre **TRANSITION** énergétique

Nos bureaux d'études et nos experts restent à votre écoute. Rendez-vous sur

www.aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr

Suivez-nous sur





Avant son départ
pour les Côtes
d'Armor, Stéphane
Rouvé nous a accordé
le 6 avril dernier
une interview pour
faire le point sur
le dossier de la
Réserve Naturelle
Nationale de la Seine
Champenoise.

Interview

STÉPHANE ROUVÉ

Préfet de l'Aube de 2020 à 2022

Quel est l'état d'avancement de ce projet ?

Depuis 2018, ce projet a été bâti en associant les acteurs concernés, agriculteurs, forestiers, chasseurs, carriers, pêcheurs, etc., notamment au travers des instances qui les représentent. Depuis deux ans, nous sommes entrés dans une phase plus active. En juillet 2021, j'ai transmis l'avant-projet de création de la réserve au CNPN, Conseil National de la Protection de la Nature. Il a émis un avis favorable tout en formulant quelques remarques. Nous avons consulté les acteurs concernés pour prendre en compte ces observations puis présenté une nouvelle version au Comité de pilotage. Les rapporteurs du projet devant le CNPN sont aussi revenus en début d'année pour rencontrer tous les acteurs (Chambre d'agriculture, élus, SDDEA, Fédérations des chasseurs et des pêcheurs, groupements forestier et sylvicole, associations, etc.). Aujourd'hui, le projet de décret est quasi finalisé et il devrait être transmis dans les prochains jours au Ministère de la transition écologique.

Quelles sont les prochaines étapes de ce processus ?

À l'automne, l'enquête publique devrait être déclenchée pour permettre à tous les acteurs de s'exprimer en complément du travail de concertation mené avec eux ces dernières années. Après le rapport de la commission d'enquête, le CNPN sera saisi une seconde fois pour émettre un avis, sans doute début 2023. Des consultations interministérielles (ministère des armées, etc.) seront aussi menées pour savoir si des contraintes devront être prises en compte. Ce parcours devrait s'achever au premier semestre 2023 avec la transmission du décret au Conseil d'État. Depuis la réflexion lancée en 2003, le processus aura duré 20 ans. Il restera ensuite à mettre en place les instances qui feront vivre cette réserve : un comité consultatif, qui suivra et évaluera la gestion, un conseil scientifique et un gestionnaire qui sera chargé de mettre en œuvre le plan de gestion d'en assurer la surveillance, le respect des règles fixées et le suivi des milieux.

**A l'automne
l'enquête publique
devrait être
déclenchée !**

Quel regard portez-vous sur la concertation menée avec les institutions et qu'attendez-vous d'elles maintenant ?

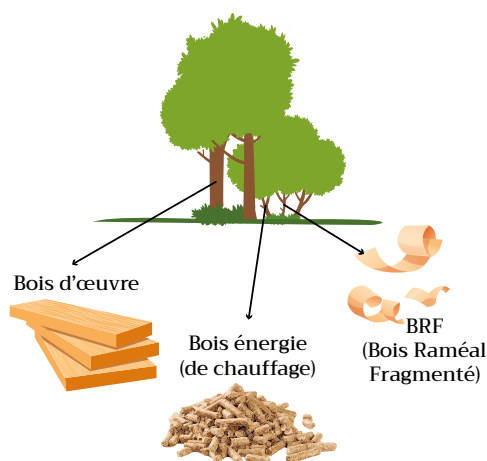
Nous avons associé depuis le début les institutions représentant le plus largement possible les acteurs de ce territoire très riche de 2 500 ha concernant 10 communes. L'idée a toujours été de ne pas le mettre sous cloche, mais de parvenir à une gestion préservant sa richesse et ses fonctions écologiques. Il a fallu trouver de manière concertée des solutions encadrant les activités pour préserver la biodiversité. Des groupes de travail et des échanges constants ont été menés avec les acteurs pour mettre en place les règles nécessaires. Je salue le travail transparent et constructif qui a accompagné cette démarche partenariale. Ce beau travail collectif se poursuivra sous l'égide de ma successeuse. ●



La biomasse forestière

UN GISEMENT ÉNORME À MIEUX VALORISER

L'Aube dispose d'un formidable gisement de biomasse forestière qui apporte une solution de proximité s'inscrivant parfaitement dans le cadre de la transition énergétique.



La sombre actualité du contexte ukrainien nous rappelle que la dépendance d'une matière première énergétique lointaine avec des cours indexés sur la géopolitique n'a rien de sécurisant. Cela incite à revenir à une notion pleine de bon sens : la valorisation de la matière au plus près du lieu de consommation. Elle se traduit par le développement des fameux circuits courts du bois dit d'énergie ou bois de chauffage.

Attention à l'illégalité !

Depuis la nuit des temps, la forêt est une source de chaleur, via le bois bûches. Mais les amateurs pour aller couper leur bois de chauffage en forêt, sont de moins en moins nombreux. Des problèmes de sécurité, de savoir-faire, de transport, de stockage et d'assurances se posent. Les gens préfèrent souvent acheter et se faire livrer. Peu de professionnels sont spécialisés dans ce travail d'épicerie. Mais beaucoup de particuliers revendent des excédents qui font le bonheur des voisins ou des connaissances. C'est pourtant une activité commerciale illégale.

La vente de bois de main à main est illégale

Des circuits bien structurés

Des circuits structurés sont apparus pour le bois dit "d'Énergie" il y a une quinzaine d'années. Ils s'appuient sur des chaufferies industrielles co-financées par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie).



2 millions de tonnes de bois energies

en 2018 dans le Grand Est

De petites chaufferies alimentent aussi des réseaux collectifs (écoles, mairies, collèges, etc.) et de grosses unités pour des usines ou de gros réseaux de chaleur. Ces chaudières sont alimentées par du bois broyé, dénommé "plaquette forestière". Il est issu du bois brut de la forêt et des broyats de bois recyclé (palettes, etc.). D'autres marchés sont structurés autour du pellet granulé bois issu de la sciure que génèrent les scieries.



L'Aube compte deux grosses unités industrielles, SEM Energie, à Rosières (5 MW), et la distillerie de l'Aube (15 MW) sont les plus gros demandeurs.

Une fabrication entièrement mécanisée

En forêt, le circuit de fabrication est entièrement mécanisé. Après la coupe et le débardage puis un séchage de quelques semaines au bord des parcelles, un gros broyeur déchiquette cette matière en plaquettes forestières de différents diamètres. Elles sont ensuite acheminées dans les chaufferies des usines avec des camions à fond mouvant.

Un potentiel de développement énorme

Actuellement les circuits courts sont peu développés, ou mal, notamment lorsque leur approvisionnement s'appuie sur une matière première provenant de forêts assez lointaines. Mais le potentiel de développement est énorme car le gisement local regorge !

Cependant quatre freins doivent être levés ou sont en cours de l'être : une rémunération hier trop faible car alignée sur le prix des autres énergies, avec des contraintes de récolte plus fortes en forêt ; un manque d'opérateurs sur le marché -mais une forte évolution est en cours ; une meilleure qualité de travail, car les engins sont lourds et occasionnent des dégâts ; un manque de transparence pénalisant des contrats. Les pouvoirs publics doivent aussi persister à donner les moyens à cette filière de poursuivre son développement qui répond parfaitement à la politique de transition écologique. ●



Contact
Christophe Baudot
Directeur du Groupement
Forestier Champenois
06 87 71 00 09
c.baudot@groupementchampenois.fr



La ripisylve

La ripisylve est un trésor de biodiversité. Elle borde nos cours d'eau et elle assure de multiples fonctions bénéfiques quelque peu oubliées, qui imposent aujourd'hui de revenir à de bonnes pratiques d'entretien.



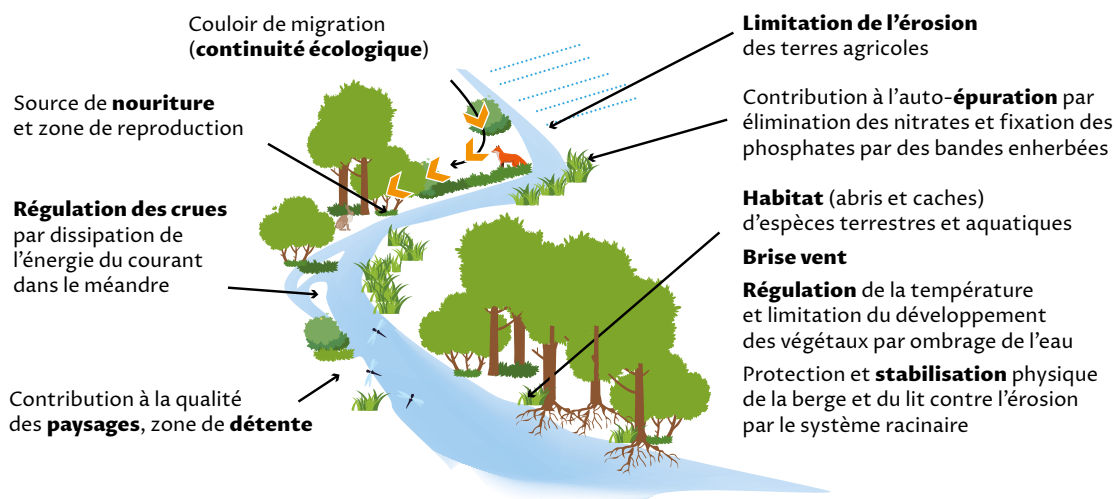
Un tronçon ombragé de **400 m** permet d'abaisser de **2°C** la température d'un cours d'eau.

Des fonctions essentielles à restaurer

La ripisylve correspond à l'ensemble des arbres, arbustes, buissons et végétation herbacée qui se développent sur les berges des cours d'eau. Elle fait le lien entre le milieu terrestre et le milieu aquatique et assure de nombreuses fonctions essentielles à nos cours d'eau.

Des espaces souvent dégradés voire détruits

Dans l'Aube, la ripisylve est composée majoritairement d'aulnes, de frênes et de saules. Cependant, elle a subi de nombreux aménagements, entraînant une destruction ou une réduction sur beaucoup de secteurs : sur les têtes de bassin versant, où certains cours d'eau ont été retravaillés pour mieux évacuer l'eau ; sur des tronçons dans les vallées de l'Aube et de la Seine où des peupliers sont parfois implantés très près de la berge : ils génèrent près de 80 % des embâcles problématiques sur ces secteurs. A contrario, des vestiges de forêts alluviales naturelles sont toujours présents. La majorité d'entre elles sont intégrées dans un site Natura 2000.



De bonnes pratiques d'entretien à assurer

Autrefois la ripisylve était régulièrement entretenue car utilisée pour la production de bois et pour l'utilisation des branchages comme fourrage pour les bêtes. Aujourd'hui ce n'est plus le cas alors son entretien reste une obligation du propriétaire riverain d'après l'article L215-14 du code de l'environnement. La préservation et la gestion de la ripisylve sont des enjeux de la compétence GeMAPI portée par le SDDEA. Il sensibilise les riverains sur leur devoir d'entretien et des bonnes pratiques. La Direction Départementale des Territoires de l'Aube a édité un guide spécifique téléchargeable sur son site internet. Le SDDEA réalise également des chantiers de restauration de ripisylve, comme à Virey-sous-Bar. Les contrats Natura 2000 sont aussi un outil permettant aux propriétaires riverains d'agir pour maintenir et restaurer les bois alluviaux. ●



Plantation de ripisylve à Virey-sous-Bar SDDEA

3 conseils majeurs

pour de bonnes pratiques d'entretien :

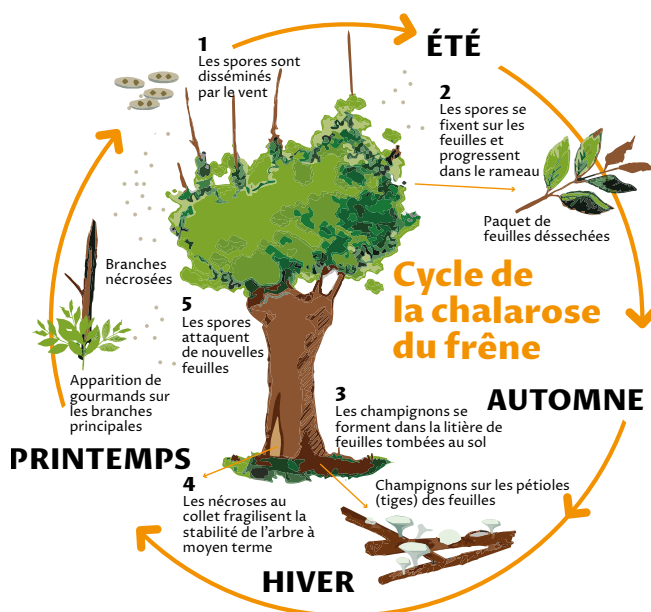
- Entretenir par élagage, recépage voire abattage ponctuel sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges
- Enlever de manière sélective les troncs et branches entravant le libre écoulement des eaux dans le lit du cours d'eau
- Laisser pousser les arbres et arbustes en bordure de cours d'eau et faucher éventuellement la végétation se développant dans le lit.



L'AVENIR DU FRÊNE menacé par la chalarose

La chalarose du frêne est une maladie provoquée par un champignon dont le nom d'espèce est Chalara fraxinea.

Elle résulte de l'introduction d'une espèce asiatique invasive. Apparu en Pologne et en Lituanie au début des années 90, il s'est répandu vers l'Ouest. Ce champignon entraîne la mort des arbres après nécrose des branches et du tronc, flétrissement des pousses et déficit foliaire. Une fois morts sur pied, les arbres chutent dans le cours d'eau provoquant des embâcles importants. Ceux-ci peuvent impacter les inondations, la continuité des écoulements, le maintien des berges et les ouvrages hydrauliques. Dans notre département, la Chalarose est observable sur la quasi-totalité des frênes présents dans nos ripisylve.



Le SDDEA entame une réflexion sur la gestion du frêne en bord de cours d'eau, axée sur les thèmes suivants : Faut-il maintenir certains individus pouvant être résistants ? Par quoi remplacer le frêne dans nos vallées ? Devons-nous déployer une restauration massive de nos ripisylves et par quels moyens faire face aux impacts du changement climatique sur ces boisements et sur nos cours d'eau ?

Contact
gemapi@sddea.fr

* Les incontournables



LA RECETTE DU CHEF

Chevreuil , figue rôtie & condiment de betterave rouge au vinaigre

1. Éplucher et tailler joliment les betteraves en boule en préservant les parures, cuire le tout dans une casserole avec le vinaigre balsamique et mouiller à hauteur avec de l'eau. Braiser les figues au four 10 min à 180°C avec du sucre cassonade, beurre et porto.

2. Saisir vivement les escalopes de chevreuil dans une poêle ou cocotte en fonte, 2 min de chaque côté avec une noisette de beurre, les débarrasser sur une grille et couvrir de papier alu.

3. Déglacer les sucs avec la liqueur, réduire à sec et ajouter le fond de gibier, réduire jusqu'à obtenir une texture sirupeuse.

4. Mixer les parures de betteraves cuites avec le vinaigre de cuisson pour obtenir un condiment lisse.

5. Réchauffer les escalopes dans la sauce et dresser le tout harmonieusement.

6. Concasser les grains de café et mélanger avec la fleur de sel et la mignonnette, en déposer quelques grains sur chaque élément.



Pour 6 personnes :

- 6 belles escalopes (taillées dans le gigot) de chevreuil
- 6 figues
- 6 petites betteraves rouges crues
- 10 cl de vinaigre balsamique
- 4 cl de liqueur de châtaigne (ou quetsches)
- 10cl de fond de gibier
- Porto rouge
- Sucre cassonade
- Beurre
- Mignonnette de poivre
- Fleur de sel
- 3 grains de café

* Quiz



- 1 **Connaissez-vous le pourcentage des productions agricoles et agroalimentaires de notre département destinées à la consommation alimentaire auboise ?**
.....
- 2 **Quel est le pourcentage des exploitations agricoles auboisées impliquées dans les circuits courts ?**
.....
- 3 **Connaissez-vous le nom de la grande opération de promotion de l'agriculture auboise, qui se traduit par une cinquantaine de fermes et caves ouvertes disséminées sur le département ?**
.....

Réponses du Quiz

1 Seulement 0,2% des productions restent sur l'Aube. 82% des productions sont exportées vers l'Union Européenne, 14% pour le grand export et 3% pour la France. (Source : Projet Alimentaire Départemental). - 2 Seulement 5% des exploitations agricoles du département sont impliquées dans des circuits courts. Ce taux monte à 10% si l'on exclut la viticulture. La moyenne nationale se situe à 20,8%. (Source Projet Alimentaire Départemental) - 3 « UN DIMANCHE à la Campagne » : elle réunit 250 acteurs répartis sur une cinquantaine de sites et elle attire chaque année environ 25 000 visiteurs. Elle est organisée un dimanche de printemps (avril- mai) par l'association Terres & Vignes, réunissant les principales organisations agricoles et viticoles.

garnica

Challenge the ordinary

Ouverture de notre usine dès la rentrée

Le peuplier, un atout du territoire, alliant
préservation de la biodiversité, gestion
de la ressource en eau et captage du carbone.

**VOUS SOUHAITEZ
VALORISER VOS
PEUPLIERS
LOCALEMENT
ET EN CIRCUIT
COURT.**

**POUR VENDRE
VOS BOIS,
CONTACTEZ NOS
FORESTIERS**



Twitter:
@garnicaplywood



LinkedIn:
Garnica Plywood



Instagram:
@garnicaplywood



YouTube:
Garnica



Pinterest:
@garnicaplywood

forestier.troyes@garnica.one

+33 6 30 97 58 93

Garnica Troyes, 1 rue de Varsovie,
10 300 Sainte Savine

www.garnica.one

Apprenons
à *protéger*
la biodiversité

Natur'Aube

AGRICULTURE | CHASSE | EAU | FORÊT



**Chambre d'agriculture
de l'Aube**
2 bis rue Jeanne d'Arc - CS44080
10014 Troyes Cedex
Tél : 03 25 43 72 72
aube.chambre-agriculture.fr

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE
Agréée au titre de la protection de la nature

FDC 10
Maison de la Chasse
Chemin de la Queue de la Pelle
10440 La Rivière-de-Corps
Tél. 03 25 71 51 11
fdc10.org



Forêt privée
ZAC de l'Ecluse des Marôts
10800 Saint-Thibault
Tél. 03 25 72 33 77
groupementchampenois.fr



SDDEA

SDDEA
Cité administrative des Vassaulles
22, rue Grégoire-Pierre Herluison
C.S. 23076 - 10 012 Troyes Cedex
Tél. 03 25 83 27 27
sddea.fr